



Jumelage Andrésy-Haren 20 ans d'amitié renouvelée



L'agenda du mois

SOMMAIRE

Edito du Mairep3
Nouvelle réglementation du stationnement ..p4
Projets d'école, mode d'emploip6
L'église en travauxp7

20^e anniversaire du jumelagepp8 et 9
Incontournable : Smain à Andrésyp9
Vie pratiquep12
Vie associativep13



CONSEIL MUNICIPAL

Délibérations du 25 septembre 2008

Modification des compétences de la Communauté de Communes des deux Rives de la Seine

Dans la perspective de la transformation de la Communauté de communes en Communauté d'agglomération déjà approuvée par la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine, le conseil municipal a approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes des deux Rives de la Seine et sa transformation en Communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2009. Les compétences déjà transférées étaient suffisantes pour cette transformation et les avantages financiers sont conséquents.

Fixation tarif macaron pour le stationnement résidentiel de la zone violette du quartier de Fin-d'Oise.

La ville de Conflans-Sainte-Honorine ayant décidé de rendre payant le parking de la gare

RER, la ville d'Andrésy, afin de ne pas subir un nouvel afflux de véhicules, a institué une zone de stationnement limité à 4 heures, dans le quartier de fin d'Oise. Un stationnement résidentiel est mis en place pour les riverains attestant d'un véhicule immatriculé et assuré à leur nom et à leur adresse dans la zone. Le conseil Municipal s'est prononcé sur la fixation du tarif du macaron permettant ce stationnement résidentiel. Le tarif est de 2€ par an pour comprendre les frais de fabrication et de gestion.

Mise en place du Chèque Emploi Service Universel CESU

Depuis le dernier conseil municipal, la municipalité accepte le paiement des prestations de la crèche familiale des Petits Princes, du multi accueil des Oursons et des accueils périscolaires des enfants jusqu'à 6 ans par chèque emploi service universel (CESU).

LUTTE CONTRE LES NUISANCES AÉRIENNES

De nouvelles mesures soutenues par la municipalité

La ville d'Andrésy poursuit le combat pour lutter contre les nuisances aériennes. Membre de l'ACRENA (Association pour la Réduction des Nuisances Aériennes dans l'Ouest Parisien), association des maires présidée par Alain Gournac, le sénateur-maire du Pecq, la ville d'Andrésy se réjouit des dernières mesures nées des négociations entamées par cette association. « *Après avoir constaté une diminution du nombre de vols sur Montesson mais une augmentation sur la zone de Conflans-Sainte-Honorine, l'ACRENA a obtenu que les vols des avions soient relevés de 300 mètres et que les*

avions soient obligés de mener des descentes dites douces (approches actuellement en phase expérimentale) pour limiter les nuisances, explique Robert Bellemin en charge de ce dossier en tant que maire-adjoint chargé des transports, de la circulation et de la sécurité routière ». Ces décisions ont été prises lors de discussions avec la Direction générale de l'aviation civile. Rappelons que la ville d'Andrésy a fait voter à quatre reprises, en conseil municipal, des motions demandant la limitation des nuisances aériennes.



Accueil des nouveaux Andrésiens

Vous étiez une trentaine de nouveaux Andrésiens, réunis dans un bus, pour faire une visite guidée de votre nouvelle commune. Emmenés par les élus du conseil municipal, vous avez pu découvrir notamment les quais de Seine et de l'Oise, le Centre Louise Weiss, la piscine et l'hôtel de ville. Dernière étape de ce périple sympathique qui a permis aux nouveaux habitants de découvrir une ville vraiment dynamique où il fait bon vivre. Rendez-vous en octobre prochain !

CONSEIL MUNICIPAL

Patrick Quertier, nouveau conseiller municipal d'Andrésy Citoyenne

« *Suite au départ de Richard Zeiger, pour des raisons personnelles, je me vois confier la tâche de conseiller municipal de l'opposition, explique Patrice Quertier. Je remercie Richard pour tout le travail accompli au sein du conseil municipal et je tâcherais de le remplacer activement. Marié, 1 enfant, je suis andrésien depuis 1980. J'y ai grandi et fondé ma famille et c'est pour cela que j'aime cette ville. Soudhaitant travailler pour l'intérêt de tous, je serais un conseiller vigilant et disponible pour tous les andrésiens* ».

NOMINATIONS

Gérard Larcher, nouveau président du Sénat



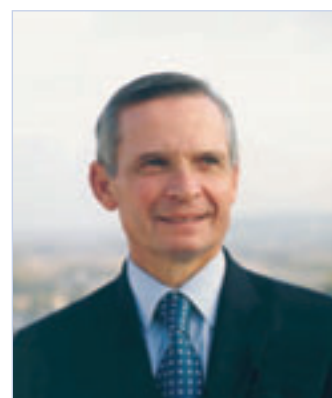
Une grande chance pour le département des Yvelines et pour la ville d'Andrésy. Gérard Larcher, sénateur-maire de Rambouillet et ami de longue date de notre commune vient d'être élu président de la Haute Assemblée. Une nomination méritée pour une figure politique de notre département. Gérard Larcher avait déjà pu prouver ces nombreuses qualités comme Ministre du Travail mais aussi comme élu local. Hugues Ribault, maire d'Andrésy et Conseiller général des Yvelines, a adressé ses plus sincères félicitations à un homme d'influence dont les compétences sont largement reconnues.

INFO

POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18 ou 112
SAMU	15
MAIRIE D'ANDRÉSY	01 39 27 11 00
LA POSTE	
Courrier	01 34 01 21 20
Distribution	01 34 01 21 30
PRÉFECTURE DES YVELINES	
DE VERSAILLES	01 39 49 78 00
SOUS-PRÉFECTURE	
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	01 30 61 34 00
HÔPITAL DE POISSY/	
SAINTE-GERMAIN-EN-LAYE	01 39 27 40 50
CENTRE ANTIBRÛLURES	01 42 34 17 60
CENTRE ANTIPOISONS	01 40 37 04 04
SOS MÉDECINS	01 39 58 58 58
URGENCES DENTAIRES	01 39 51 21 21
COMMISSARIAT DE POLICE	
DE CONFLANS	01 34 90 47 57
GENDARMERIE	01 39 19 79 41
POLICE MUNICIPALE	01 39 27 11 50
BRIGADE FLUVIALE	01 39 19 79 41
SNCF	08 36 35 35 35
EAU (SEFO)	01 39 70 20 00
URGENCE DÉPANNAGE GAZ	08 10 43 30 78
DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ	08 10 33 30 78
DROGUE / ALCOOL / TABAC	113
ENFANCE EN DIFFICULTÉ	
(24h/ 24)	119
FIL SANTÉ JEUNESSE	08 00 23 52 36
JEUNES VIOLENCES	
ÉCOUTE	08 00 20 22 23
SIDA INFO SERVICE	08 00 84 08 00
SOS FEMMES BATTUES	01 40 33 80 60
CROIX-ROUGE	01 39 72 59 16

Chères Andrésiennes,
Chers Andrésiens,

Le « Drapeau d'Honneur du Conseil de l'Europe » a été remis à la ville d'Andrésy, le vendredi 17 octobre 2008. Je l'ai personnellement reçu des mains de madame Eltraud Gatterer, Député honoraire autrichienne et membre d'honneur du Conseil de l'Europe. Ce drapeau appartient à tous les Andrésiens. Il restera exposé dans la salle du conseil municipal. Les Andrésiens peuvent être fiers de cette récompense qui honore plus de 20 années consacrées aux relations et aux échanges avec nos 4 villes jumelées européennes : Haren (Ems) en Allemagne, Vlagtwedde aux Pays-Bas, Miedzyrzecz en Pologne et Oundle en Grande-Bretagne.



Ce Drapeau d'Honneur récompense nos jumelages citoyens ouverts à nos populations et qui ont permis, grâce au Comité de Jumelage d'Andrésy et à ses nombreux bénévoles, dont je salue l'efficacité, de mettre en œuvre pendant toutes ces années de nombreux échanges humains, scolaires, culturels et sportifs.

Après les « Etoiles d'or du jumelage » reçues en 1999, le « Diplôme d'Honneur du Conseil de l'Europe » reçu l'an dernier, ce Drapeau d'Honneur est un formidable encouragement à poursuivre l'œuvre engagée par Andrésy pour la construction d'une Europe de l'amitié, de la solidarité et de la paix.

La remise du Drapeau d'Honneur du Conseil de l'Europe s'est déroulée dans le cadre des cérémonies et manifestations du 20^e anniversaire du jumelage d'Andrésy avec Haren (Ems) auxquelles nos amis étrangers ont participé nombreux, avec à leur tête trois maires de nos villes jumelées.

Je suis aussi très heureux de souligner que lors de ces manifestations officielles, la ville d'Andrésy a proposé une conférence-débat européenne destinée essentiellement aux jeunes, en compagnie de personnalités politiques éminentes, une cérémonie de remise du « Drapeau d'Honneur » très émouvante, une cérémonie officielle du 20^e anniversaire très attachante, et même une compétition sportive internationale, une rencontre France-Allemagne organisée par le Danse Twirl Club d'Andrésy.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux, responsables et agents des services de la ville, membres du Comité de jumelage et autres intervenants qui ont contribué à faire de ces cérémonies et de ces manifestations une grande réussite. Andrésy est définitivement une « ville au cœur de l'Europe ».

Très cordialement.

Hugues RIBAUT

Maire d'Andrésy
Conseiller général des Yvelines

RENDEZ-VOUS

Réunions de quartier en novembre et en décembre

Avec vos délégués de quartiers, nous vous invitons à participer à votre « Réunion de quartier » (ou en cas d'indisponibilité à celle d'un autre quartier) :

Quartiers	Date	Heures	Lieux	Délégués de quartier
Quartier de Denouval	jeudi 13 novembre 2008	20h30	Chalet de	Franck MARTZ
Quartier Gare / Valences / Ponceaux /	mardi 18 novembre 2008	20h30	Chalet de	Denise FAYE
Quartier Centre-ville	mercredi 19 novembre	20h30	Hôtel de ville	Fouzia VOIRIN
Quartier Fin-d'Oise-Rive gauche	jeudi 27 novembre 2008	20h30	Hôtel de ville	Catherine LABOUREY
Quartiers Coteaux-Charvaux	mardi 2 décembre 2008	20h30	Ecole élémentaire	Christophe BIZOT Monique BRETONNIERE

Vous pourrez bien sûr obtenir votre compte-rendu par e-mail en nous fournissant votre adresse lors des réunions de quartier. Un formulaire spécifique vous sera remis.

QUARTIER FIN-D'OISE

Une nouvelle réglementation du stationnement

Après concertation auprès des riverains et des commerçants et chefs d'entreprises, la ville d'Andrésy a décidé d'anticiper la probable arrivée de véhicules supplémentaires liée aux stationnements payants autour de la gare RER/SNCF de la gare Conflans Fin-d'Oise en réglementant le stationnement par des zones violettes (limité à 4h) en complément des zones bleues (limité à 1h30) existantes.

Une lettre du maire et un dépliant explicatif vous ont déjà été distribués dans vos boîtes aux lettres. Le stationnement réglementé sur le Quartier Fin-d'Oise d'Andrésy est en vigueur depuis le 3 novembre dernier. Ce nouveau dispositif a été largement expliqué aux riverains et aux professionnels du quartier lors de deux réunions publiques. « La ville a décidé de ne pas rendre le stationnement payant, explique le Maire Hugues RIBAUT. Cette nouvelle réglementation permettra de conserver aux Andrésiens une gratuité de stationnement et dans le quartier concerné d'améliorer la rotation ». En effet, si vous êtes riverains vous pouvez bénéficier d'un macaron qui vous sera délivré dans les accueils de la mairie contre 2€ et sur présentation de justificatifs (attestation d'assurance et carte grise).

donc indispensable du lundi au vendredi compris, de 9h à 19h, indique Hugues Ribault. Au-delà du stationnement, je ne peux qu'encourager les Andrésiens à prendre les transports en commun pour se rendre à la gare RER/SNCF de Conflans Fin-d'Oise, la ligne 15 la dessert maintenant tout au long de la journée ». Ce changement de réglementation était inévitable de la réglementation mise en place à Conflans et

sur les parkings payants de la gare. Le périmètre andréisien a été délimité à la suite des études faites avec un cabinet spécialisé.

Renseignements et achats des macarons lors des heures d'ouvertures habituelles :

Accueil de l'hôtel de ville : 01 39 27 11 00

Accueil de la mairie annexe : 01 39 27 11 40

Disque de stationnement obligatoire

Pour les Andrésiens non riverains, le système ne change pas. Il faut simplement se munir d'un disque de stationnement. Que ce soit pour les zones bleues (limité à 1h30) ou pour les zones violettes (limité à 4h), la période de stationnement est prise en compte à partir de l'heure que vous indiquez sur votre disque au moment de votre stationnement pour la zone violette. « L'utilisation du disque de stationnement est



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un radar fictif contre les excès de vitesse

Une nouvelle fois, la ville d'Andrésy a souhaité s'associer à la semaine nationale de la Sécurité routière. Une initiative indispensable pour que l'ensemble des Andrésiens se rendent compte des dangers de la route. Cette semaine est aussi un moment d'échange et de débat autour de ce thème si préoccupant. C'est ainsi que Robert Bellemin, Maire adjoint délégué « Transports, Circulation et Sécurité routière » et Robert Broussard, Maire-adjoint délégué à la « Sécurité » ont pratiqué en compagnie des agents de la Police Municipale d'Andrésy, des contrôles routiers fictifs en utilisant un radar qui affiche immédiatement la vitesse sur un écran. Un radar mobile de surcroît. Ce système a permis aux usagers de se rendre compte des vitesses pratiquées dans les différents quartiers de la ville. Les riverains ont pu, eux-mêmes, constater de leur côté, que

les vitesses des véhicules ne sont pas toujours aussi excessives qu'elles peuvent paraître.



RÉACTIVITÉ

Bravo aux services !

Une nouvelle fois les services de la ville d'Andrésy et de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine ont montré leur réactivité et leur compétence en intervenant le plus rapidement possible pour nettoyer et remplacer les containers d'ordures brûlées lors de récents mais ponctuels incendies volontaires. Une réactivité saluée aussitôt par de nombreux Andrésiens. Rappelons que si vous êtes témoins d'actes de vandalismes de ce type, il ne faut surtout pas hésiter à déposer plainte auprès du commissariat de Police de Conflans-Sainte-Honorine (tel. 01 34 90 47 95). Rappelons enfin que ces actes de vandalisme sont très ponctuels et qu'ils interviennent dans une période où la délinquance a baissé de 15 % depuis le début de l'année sur Andrésy. Forts d'une convention partenariale la police nationale et la police municipale sont très vigilants.

1^{ER} FORUM DU BIEN VIEILLIR Une belle réussite pour les séniors

Près de 150 séniors ont participé au 1^{er} forum du « Bien Vieillir » organisé à l'Espace Julien Green. Ce succès, fruit d'une année de collaboration entre le Comité Local d'Information et de Coordination (CLIC), les 9 CCAS et le Conseil général des Yvelines, a été ponctué de conférences. Une trentaine de professionnels du « maintien à domicile » ont prodigué aux séniors et à leurs proches, de nombreux conseils.



Les seniors au Maroc

68 séniors Andrésien, âgés de 65 ans et plus, ont passé une semaine de vacances féeriques dans la Palmeraie de Marrakech au Maroc.

Un voyage organisé par la Direction de la vie sociale de la ville d'Andrésy.

Journée en 4x4 dans l'Atlas, visite des souks, piscine et beaux souvenirs ont rythmé ce voyage sous un soleil radieux.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

Ca swing chez les séniors

Rythme et joie ont ponctué le dernier thé dansant de la saison. 160 personnes ont dansé avec plaisir sur les musiques du groupe Interfestivités. Cette manifestation, organisée par la Direction de la vie sociale a toujours eu beaucoup de succès. Notez d'ores et déjà dans vos agendas que le prochain thé dansant aura lieu le dimanche 18 janvier à 14h30.

Quelques semaines plus tard, ce sont 220 séniors qui ont participé au goûter, dont le thème était le cirque. Cet après-midi s'est achevé par quelques pas cadencés.

Renseignements au 01 39 27 11 30




SAB

01 39 19 10 77

59, avenue Carnot
78700 CONFLANS

RAVALEMENT ISOLATION THERMIQUE








Entreprise
Qualifiée
Qualibat
Certificat
19030

OPTIQUE EN VUE

SOYEZ TOUJOURS EN VUE



DU 15 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE 2008

Vos verres progressifs de qualité supérieure sans supplément de prix*

Tiers payant mutuelles agréées • Paiement en 3 fois sans frais
Conseils d'une opticienne diplômée • Grand choix de montures
Garantie d'adaptation verres progressifs

4, rue du Gnd Leclerc • 78570 ANDRÉSY
01 39 74 22 07 • optique-en-vue@wanadoo.fr

VIE SCOLAIRE

Projets d'écoles, mode d'emploi

La Commission scolaire et des représentants de Fédérations de parents d'élèves d'Andrésy se sont réunis afin de définir les critères d'attribution de financement pour soutenir les projets d'écoles de la ville d'Andrésy. Des critères ont été définis après une large concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par ces projets d'écoles.



« La ville d'Andrésy

soutiendra les projets développant l'éducation à l'environnement, au développement durable, à la citoyenneté afin de favoriser et de développer le civisme, le devoir de mémoire et la solidarité, explique Marie-Françoise Perroto, maire-adjoint délégué à l'enfance, l'adolescence, et la vie scolaire. Des aides seront apportées aux projets développant des actions ouvertes sur l'Europe et un soutien sera apporté au projet développé en lien avec une manifestation de la ville. Seront prises en compte, de même, les possibilités de cofinancements du projet (coopérative, participation familiale et autres subventions). Enfin, une attention particulière

sera portée pour que l'ensemble des classes bénéficient d'une aide. »

D'autres actions seront financées

De plus, la ville d'Andrésy a décidé de financer des actions en parallèle des projets d'écoles, comme le transport pour les classes de voile, la prise en charge en partie du coût de l'intervenant pour les classes d'escalade, des malles bibliothèque à disposition des écoles, les rotations piscine (transport), le prêt à titre gratuit des équipements sportifs et de l'espace Julien Green (coût d'entretien et de logistique), la mise à disposition des agents de

VIE SCOLAIRE

Du nouveau pour les études surveillées

La ville d'Andrésy organise dans chaque école élémentaire des études surveillées ouvertes à tous les élèves afin de les aider et de les accompagner dans la révision de leurs leçons. Les années précédentes les parents d'élèves nous avaient fait part de leur souhait pour que ces études commencent rapidement après la rentrée scolaire et non après les vacances de la Toussaint comme cela était le cas auparavant. Attentif à cette requête, pour 2008/2009, la ville d'Andrésy a accepté cette demande et en conséquence les études surveillées ont toutes débuté courant septembre. Les groupes constitués d'un maximum de 15 enfants sont encadrés par des enseignants en priorité ou par des étudiants provenant de préférence de l'IUFM.

Sécurité pour les enfants

Pour garantir la sécurité et améliorer la qualité du trajet domicile-école des élèves, un agent piétonnier accompagne désormais la traversée des enfants à l'angle des rues de Chanteloup et des Marottes. Les élèves peuvent donc regagner la Sente des pointes en toute sécurité. Il est à noter que l'agent piétonnier est également animatrice sur la commune ce qui ajoute une certaine convivialité de par sa connaissance des enfants.

CONCERT JEUNESSE

Jérémy Ichou, un artiste Andrésien à découvrir le 22 novembre

Le Service Jeunesse propose un concert ouvert aux jeunes talents de la scène musicale andrésienne. Rendez-vous donc le samedi 22 novembre 2008, pour écouter et pour découvrir Jérémy Ichou, jeune artiste andrésien, qui possède la double qualité de chanteur et de guitariste.

Concert de Jérémy Ichou

Samedi 22 novembre 2008 - Chalet de Denouval à 20h30 - Entrée libre

Renseignements au 01 39 74 78 31

POINT INFO JEUNESSE

Cap sur l'Europe

Dans la continuité des cérémonies du Jumelage et de la semaine européenne organisées ces dernières semaines à Andrésy, le Point Info Jeunesse propose à l'ensemble des jeunes Andrésiens de multiples informations sur l'Europe. En effet, Le PIJ vous informe sur les possibilités offertes aux jeunes, sur des questions les plus diverses comme : comment étudier à l'étranger, y travailler, y faire un stage, voyager en Europe ou encore s'installer dans un pays européen. Vous trouverez également des infos sur les échanges de jeunes en Europe.



N'hésitez pas à contacter Clotilde au Point Info Jeunesse.

Renseignements au 01.39.74.78.32

EN BREF

Préparer le Carnaval 2009

La préparation du carnaval 2009 va débuter. Nous vous invitons à nous faire part de vos idées et suggestions en contactant Sandrine au service vie scolaire. Le carnaval aura lieu au mois de mars 2009, la date exacte sera précisée et annoncée dans les prochaines semaines.

Renseignements au 01.39.27.11.20.

RÉNOVATION

L'église en travaux...

L'église Saint-Germain-de-Paris est recouverte d'un nouvel écran blanc. En effet, comme vous avez pu le remarquer, les travaux de rénovation du beffroi ont commencé par la mise en place de l'échafaudage, une structure de 22 mètres de hauteur qui n'atteint pas tout à fait le sommet haut de 31 mètres. Une structure extrêmement sécurisée qui permettra l'intervention des ouvriers spécialisés dans la maçonnerie, la pierre de taille, la charpente, la menuiserie, la métallerie, la couverture et la rénovation de vitraux. L'opération actuellement en cours est celle du nettoyage intérieur du clocher avec le descellement des ouvrages dégradés accompagné de l'évacuation des gravats. S'en suivra bientôt le démarrage des rénovations intérieures et extérieures, des travaux qui devraient s'étendre sur les cinq prochains mois. « Infos@andresy.com » vous tiendra bien sûr informé des évolutions de ces travaux extrêmement importants pour l'église d'Andrésy.



RÉCOMPENSES

Sébastien Rodier, médaille d'or au Jeux Mondiaux des Sapeurs Pompiers

Un Andrésien heureux ! Sébastien Rodier, est membre du service communication du Service d'Incendie et de Secours des Yvelines et sa passion, c'est la photo. Il la pratique chaque semaine dans l'Atelier Municipal d'Andrésy depuis trois ans. « Je suis un véritable passionné et j'ai la chance de prendre des cours avec mon professeur Frédéric Brissol, qui m'a vraiment beaucoup aidé ». Et les résultats sont là puisque, lors des Jeux Mondiaux des Sapeurs Pompiers qui se sont déroulés cet été à Liverpool, Sébastien Rodier a remporté une superbe récompense.

Deux médailles d'or et de bronze

« En effet, j'ai remporté dans la catégorie chasseur le premier prix mondial, explique ému le jeune andrésien. Il y a avait 8900 photos en compétitions de photographes venus de 31 pays ». Comme quoi les Ateliers d'arts andrésiens sont des sources de talents. Mais Sébastien Rodier n'a pas arrêté là sa quête de médailles puisque lors de ces mêmes Jeux Mondiaux, Sébastien Rodier a remporté une médaille de bronze dans la course d'escalier en montant les 45 étages de la City Tower de Liverpool en 3 min et 42 sec.



PAROISSE DU CONFLUENT

Nomination du Père Yves Laloux



Le père Yves Laloux, tout droit venu de la paroisse des Clayes-sous-Bois, a pris la responsabilité de la Paroisse du Confluent. Son arrivée a été officialisée lors d'une messe, célébrée par Monseigneur Eric Aumônier, Evêque de Versailles, en l'Eglise Saint-Germain-de-Paris d'Andrésy. « Je suis prêtre depuis 36 ans explique, le Père Yves Laloux, et je connais particulièrement bien les Yvelines. En plus de la gestion de la paroisse du Confluent, je fais parti du Conseil de l'Evêque et je suis particulièrement chargé des questions relatives à la solidarité et à la santé. » Le père Yves Laloux souhaite d'ores et déjà saluer la volonté et le dévouement des membres bénévoles de la paroisse d'Andrésy.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Hommages au Poilus Andrésiens

L'Union Nationale des Anciens Combattants d'Andrésy et la ville s'associent une nouvelle fois pour rendre hommage aux morts et blessés pour la France, lors de la première guerre mondiale. A l'occasion des cérémonies officielles du 11 novembre, une compagnie reconstituée de Poilus viendra rendre hommage en compagnie des élèves du Collège Saint-Exupéry à une quinzaine de soldats andrésiens qui ont donné leur vie pour défendre la France de 1914 à 1918. Cet hommage rendu pour la première fois se déroulera à 9 h au cimetière N°1. Plus largement les élèves des écoles andrésiennes participeront aussi aux célébrations officielles qui se dérouleront à 11h15 autour du Monument aux Morts.

Cérémonies du 11 novembre

9h : Hommage aux soldats andrésiens morts pour la France au cimetière N°1

9h45 : Messe pour la paix

Eglise Saint-Germain de Paris

11h15 : Cérémonie officielle du 11 novembre
Monument aux Morts, place du 8 mai

Suivis d'un verre de l'amitié au Gymnase Saint-Exupéry

20E ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE ANDRÉSY – HAREN (EMS) AndréSy au cœur de l'Europe

Débat, jeunesse, consécration, anniversaire, sport, soit quatre jours de festivités inoubliables. La ville d'AndréSy, avec le Comité de Jumelage, a proposé de nombreux rendez-vous aux Andrésiens et aux 140 étrangers venus de nos villes jumelées de Vlagtwedde, de Miedzyrzecz et bien sûr de Haren (Ems).

« C'est un beau roman, c'est une belle histoire... », ces paroles désormais classiques de Michel Fugain illustrent parfaitement bien l'histoire d'un jumelage citoyen, celui d'AndréSy et de sa sœur jumelle allemande Haren (Ems), né d'une rencontre entre un collègue et un lycée, entre deux jeunes filles qui ont su s'apprécier et qui a permis à AndréSy une ouverture européenne, désormais connue et reconnue.

C'est cette belle histoire, celle d'hommes et de femmes, qui a été fêtée lors de ce 20^e anniversaire du Jumelage. Comme vous pourrez le découvrir tout au long de cette semaine en images (voir ci-contre), la ville a connu cinq jours rythmés par l'« hymne à la joie ». Des personnalités politiques de premier ordre sont venues saluer l'épopée européenne de notre ville. En effet, en ouverture, la ville d'AndréSy a proposé

un débat citoyen européen auquel ont participé de nombreux jeunes des collèges de la Communauté de Communes des deux Rives de la Seine. Qu'ils soient venus de Triel, de Verneuil, de Chanteloup, de Carrières ou d'AndréSy, ils ont pu poser des questions à Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à Nicole Fontaine et Brigitte Fouré, députés Européens, à Pierre Lequiller, député des Yvelines et Président de la Commission des affaires européenne à l'Assemblée nationale et à Pierre Cardo, député-maire de Chanteloup. Une soirée qui restera marquée dans l'histoire d'AndréSy et qui a mis notamment en exergue l'importance de la mobilité des jeunes en Europe et l'obligation de la pratique des langues, sujets sur lesquels les partenaires de la ville pour cette soirée, la Maison de l'Europe des Yvelines

et le Bureau Français du Parlement Européen peuvent apporter des conseils et des aides essentielles.

Une consécration le drapeau d'honneur du Conseil de l'Europe

Il est des moments où l'émotion prend le pas. Hugues Ribault, Maire d'AndréSy et Bernard Borel, Président du Comité de Jumelage, l'ont vécu un certain vendredi 17 octobre. Edeltraud Gatterer, Député honoraire du Conseil de l'Europe, a remis officiellement à ces deux Andrésiens, européens convaincus, représentant l'ensemble des habitants de notre ville, le « Drapeau d'Honneur du Conseil de l'Europe ». 20 ans de travaux collectifs salués et honorés. « Le Conseil de l'Europe avait de bonnes raisons d'attribuer cette haute distinction à



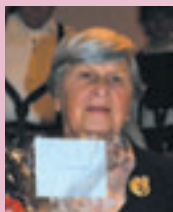
Mercredi 15 octobre 2008 - 250 personnes dont 120 collégiens ont participé à un débat pédagogique sur l'Europe en compagnie de Valérie Pécresse, Nicole Fontaine, Brigitte Fouré, Pierre Lequiller et Pierre Cardo. Une première à AndréSy, où de nombreuses questions sur le fonctionnement de l'Europe ont été posées. Un débat pour apprendre le fonctionnement et les enjeux de nos institutions européennes.

Judi 16 octobre 2008 - Hugues Ribault, entouré de ces collègues Markus Honningfort, maire de Haren (Ems), Jan Brotjees, Maire de Vlagtwedde, et Tadeusz Dubicki, Maire de Miedzyrzecz, lors de l'accueil des délégations soit 140 européens à AndréSy.



Vendredi 16 octobre 2008 - Une délégation de Haren (Ems) a été accueillie, en compagnie de Hugues Ribault, par Madame Marie-Claire Pontbier, Principale, pour une visite du nouveau collège Saint-Exupéry d'AndréSy.

Ils ont fait le Jumelage d'AndréSy – Haren (Ems)... Témoignages :



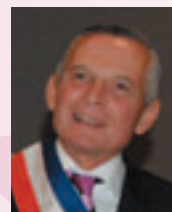
Marie-Jane Pruvost – Ancien député européen et maire d'AndréSy – Signataire de la charte de Jumelage en 1988 avec Haren (Ems)

« J'ai retrouvé l'ambiance extraordinaire de la création, il y a 20 ans, du Jumelage avec Haren (Ems). Cela me rappelle tellement de souvenirs. Je suis très heureuse d'avoir participé à ces fêtes et je remercie Hugues Ribault de m'y avoir conviée. J'ai retrouvé beaucoup d'agents municipaux avec lesquels j'ai passé tant de bons moments et surtout des Andrésiens que j'ai pu saluer avec un grand plaisir. »



Markus Honningfort – maire de Haren (Ems)

« Tout d'abord je voudrais rappeler que ce jumelage est né d'une rencontre entre Gottfried Paetzold, proviseur adjoint du lycée de Haren et de Marguerite Ambard, professeuse d'allemand du collège Saint-Exupéry. Je le dis sincèrement, grâce à toutes les rencontres qui existent depuis près de 20 ans par ce jumelage avec AndréSy, notre amitié est devenue plus intense et bénéficie aujourd'hui d'une bonne notoriété également auprès des jeunes générations. Nous avons contribué à la formation de l'Europe par le peuple. »



Hugues Ribault – maire d'AndréSy et président du Comité de jumelage de 1987 à 2000

« Je suis particulièrement ému par ces célébrations du 20^e anniversaire. Les Andrésiens ont bien mérité le Drapeau d'Honneur du Conseil de l'Europe pour l'ensemble de leur travail partenarial conduit avec nos amis des villes jumelées. Notre histoire d'amitié avec Haren (Ems) a trouvé pendant ces festivités toute sa splendeur et je suis satisfait que nous ayons pu parler de l'Europe même aux plus jeunes d'entre nous. Cet anniversaire est devenu une véritable fête populaire. »

Andrésy car les jumelages de longue date et les amitiés avec Haren, Vlagtvedde, Oundle et Miedzyrzecz, les nombreuses activités qui en découlent, contribuent déjà depuis des décennies à la concrétisation de l'idée d'une Europe commune. Il est formidable de voir comment les habitants, aux côtés des représentants de la ville, s'impliquent dans ces échanges, à commencer par la jeunesse et les écoles, les associations, telles que pompiers, sportifs, musiciens, scouts et représentants de la culture et de l'économie, a expliqué Edeltraud Gatterer, lors de son allocution. » S'en sont suivies, le lendemain, les traditionnelles cérémonies des 20 ans d'une union entre les deux villes, symbolisée par deux mains qui se croisent, oeuvre d'Irène Lussou, sculptrice vernolitaine, qui les a créées pour cette occasion. Soulignons aussi, le succès de

l'Oktoberfest qui a réuni plus de 400 personnes.

Sans oublier le sport...

Pour conclure cette semaine de festivités, il fallait du sport et c'est le Danse Twirl Club d'Andrésy qui a donné l'exemple en organisant une rencontre internationale de Twirling Bâton France-Allemagne. Une première dans notre territoire. Les meilleurs jeunes des deux pays se sont affrontés lors de ce tournoi. Une réussite encourageante à l'image des jeunes de nos deux pays.

Une réussite !

Alors, oui les Andrésiens peuvent être fiers d'avoir reçu cette haute distinction du Conseil de l'Europe lors de cet anniversaire du jumelage, une fête qui a enchanté les 150 étrangers venus de nos villes jumelées. Une fête qui a permis à

tout ceux qui ont créé les jumelages, il y a vingt ans et de les faire vivre, de se retrouver pour partager avec sourire de tant de souvenirs. Une fête qui n'aurait jamais pu voir le jour sans le travail efficace de l'ensemble des agents des services de la ville d'Andrésy qui ont fait un travail exemplaire pendant toutes ces festivités. Une fête qui n'aurait jamais pu voir le jour sans le dynamisme d'hommes et de femmes qui n'ont toujours eu qu'une seule ambition, celle de la réussite d'Andrésy au cœur de l'Europe. Une fête qui doit aussi son succès aux délégations de nos villes jumelées, menées par leurs maires et leurs Comités de jumelage, qui oeuvrent sans compter pour développer des contacts entre les populations. En résumé : merci à tous pour ces 20 ans de complicité et merci à tous pour la réussite de ce 20^e anniversaire.

Vendredi 16 octobre 2008 - Edeltraud Gatterer, Député honoraire du Conseil de l'Europe, remet officiellement à la ville d'Andrésy le Drapeau d'Honneur au maire Hugues Ribault, à Isabelle Madec, maire adjoint délégué à la « Vie Culturelle, à l'Animation de la ville et aux Jumelages » et à Bernard Borel, Président du Comité de Jumelage. Une distinction qui couronne vingt années de partenariat européen développé entre Andrésy et Haren (Ems).



Samedi 17 octobre 2008 - De nombreux andrésiens ont partagé le verre de l'amitié avec les délégations des villes jumelées sur le marché d'Andrésy. Un moment exceptionnel de convivialité.



Samedi 17 octobre 2008 - Cérémonie officielle du 20^e anniversaire du Jumelage Hugues Ribault entouré par Reinhard Elperman, président du Comité de jumelage de Haren (Ems), Markus Honningfort, Maire de Haren (Ems), Edeltraud Gatterer, Député honoraire du Conseil de l'Europe, Marie-Jane Pruvot, ancienne Député Européen et Maire d'Andrésy, de Jean-François Thil ancien Maire d'Andrésy et Bernard Borel, Président du Comité de Jumelage d'Andrésy.

Samedi 17 octobre - Carton plein pour l'Oktoberfest organisée par le Comité de Jumelage d'Andrésy et rythmé par les Tinner Jaeger, orchestre typique de Haren (Ems), mené par Willy Dick.



Reinhard Elpermann – Président du artnerschaftfo- rum de Haren (Ems)

« Je crois que nous avons assisté à un grand événement. L'idée de Hugues Ribault de cette soirée débat sur l'Europe avec les jeunes est importante car nous devons les faire venir dans les comités de jumelage. Je me rappelle de novembre 1988, des Andrésiens sont venus à Haren (Ems), j'ai vraiment eu le sentiment, tout de suite que tout allait fonctionner. Je dois dire que depuis 20 ans, il y a vraiment une très belle ambiance et que les nouveaux adhérents sont contents de participer à des rencontres aussi amicales. »



Bernard Borel – Président du Comité de Jumelage d'Andrésy

« Tous les retours sont tellement positifs puisque tous les participants ont trouvé que c'était super. Mais la plus grande fierté est celle d'avoir été honoré, avec la ville, par le Drapeau d'Honneur du Conseil de l'Europe. »

Dimanche 18 octobre - Une rencontre France - Allemagne de Twirling Bâton a été organisée par l'association Danse Twirl d'Andrésy, présidée par Jean-Baptiste Dupont. Une première qui a rassemblé plus de 90 athlètes des deux pays à Chanteloup-les-Vignes. Merci d'ailleurs à notre ville voisine pour avoir accepté d'accueillir ce grand moment de sport entre deux pays amis.



SAISON CULTURELLE 2008/2009

SMAÏN, le 28 novembre, un spectacle à ne pas manquer !

Et oui c'est une première, Smaïn, le comique reconnu depuis de nombreuses années comme l'un des fers de lance de l'humour français, sera à Andrésy le vendredi 28 novembre. Smaïn a accordé à Infos@andresy.com quelques minutes pour vous donner envie, à vous, Andrésiens et Andrésiennes de réserver vos places au plus vite. Un spectacle hilarant, plein d'optimisme, de vitalité et de sensibilité !



Infos@andresy.com : Pouvez-vous nous résumer votre spectacle ?

Smaïn : Mon nouveau spectacle a effective-

ment une particularité. Lors des précédents j'avais l'habitude d'enchaîner simplement les sketches, cette fois j'ai voulu faire une véritable pièce de théâtre en donnant une logique très forte à l'ensemble de la création. C'est ainsi que les spectateurs vont retrouver pendant près d'une heure quarante cinq, mon psy, mon copain Camel qui vient de se marier, et surtout un moment phare la visite de Paris. Il y a du rire mais également beaucoup d'émotion.

Infos@andresy.com : Vous aimez vous produire dans des petites salles comme Andrésy ?

Smaïn : J'aime jouer dans toutes les salles et je suis heureux de venir à Andrésy pour la première fois! Que ce soit devant 2000 ou 200 spectateurs je prends toujours autant de

plaisir à les faire rire et comme j'aime l'interactivité avec le public, je le fais très souvent participer. Vous pourrez d'ailleurs le constater le 28 novembre puisqu'à un moment je descends dans le public à la rencontre de mon psy...

Infos@andresy.com : Comment pourriez-vous résumer votre spectacle ?

Smaïn : Je résumerais simplement mon spectacle par ce mot : tolérance.

Humour : SMAÏN à l'Espace Julien Green
Tarif normal : 24 euros
Tarif abonné : 18 euros

VENDREDI 21 NOVEMBRE À 21 HEURES

Walt Weiskopf à Julien Green

Si je vous dis Frank Sinatra ou John Coltrane, ces deux stars vous interpellent forcément. Alors si vous voulez retrouver l'esprit de ces deux grandes références mondiales, la ville d'Andrésy vous invite à découvrir leur saxophoniste. En effet, Walt Weiskopf, référence du jazz mondial, a choisi de faire étape à Andrésy pour votre plus grand plaisir. « *C'est une référence dans le monde musical d'aujourd'hui*, explique Djatal Ghorbani, le directeur de l'école de musique et de danse d'Andrésy. *Franchement, si les Andrésiens sont des amateurs de jazz, ils ne peuvent pas manquer ce concert d'ores et déjà annoncé comme inoubliable* ». Walt Weiskopf sera en France pour seulement trois spectacles et il a accepté de venir se produire à Andrésy en arrivant directement de Boston. Walt Weiskopf



partagera aussi une master class ouverte à tous.

Espace Julien Green
Tarif normal : 16 euros
Tarif abonné : 13 euros

VENDREDI 14 NOVEMBRE 2008

**Le requiem de Fauré,
un concert
prestigieux**



Un conseil, si vous aimez la musique classique et si vous aimez surtout les endroits prestigieux pour l'entendre, réservez tout de suite votre soirée pour écouter dans l'église Saint-Germain-de-Paris, le prestigieux Requiem de Fauré. Cette œuvre sera interprétée par les chœurs et l'orchestre de Saint-Louis de Vincennes dirigés par Jérôme Boudin Clauzel. Elle sera complétée par l'interprétation du Cantique de Jean Racine de Gabriel Fauré.

Eglise Saint-Germain-de-Paris
Tarif normal : 24 euros
Tarif abonné : 18 euros

Abonnez - vous !

Trois solutions pour acheter vos places :

Si vous voulez obtenir des tarifs attractifs pour profiter de spectacles de qualité, n'hésitez pas à vous abonner en achetant au minimum des billets pour trois spectacles. De plus pour faciliter vos achats de places la ville d'Andrésy vous propose des nouveautés :

- Vente des billets et des abonnements désormais possible à l'accueil de l'Hôtel de ville - Tel. 01 39 27 11 00
- Si vous ne pouvez pas vous déplacer, envoyez vos paiements directement par courrier avec des chèques à l'ordre du « Trésor Public » et vous recevrez vos places par la Poste...
Courrier à adresser à l'Hôtel de ville - Service Animation Culturelle
4, boulevard Noël Marc - 78570 Andrésy
- Sans oublier, bien sûr, ventes des billets et des abonnements à l'Espace Saint-Exupéry, Tel. 01 34 01 11 68

CONFLANS AMBULANCES

☎ 01 34 90 02 22



Entreprise agréée

TOUTES DISTANCES

Ambulances et véhicules sanitaires légers climatisés

Traitements - Rayons - Hémodialyse
Rééducation - Consultations - Maternité

Z.A. Les Boutries, 4, rue Vermont • Conflans
Fax : 01 34 90 09 52

corea

ENTREPRISE à votre service
depuis plus de 30 ANS

Certifiée QUALIBAT Engagement Qualité d'après la Norme ISO 9001 - 2000
Certification d'Identité Professionnelle Patrimoine

Ravalement tous types 2121

Etanchéité de façades 3421 - 2431

Isolation extérieure 7131

Décor intérieur - Peintures 4112

Maçonnerie - Agrandissement 2111 2141

2, rue Claude-Lorraine
78700 CONFLANS
Fax : 01 39 72 54 56

www.corea.fr
01 39 72 81 71
E-mail : corea.conflans@wanadoo.fr



Campanile HOTEL RESTAURANT

Détendez-vous, voici votre chambre

La chambre de 80 à 70 €
Vendredi à samedi de 50 à 52 €
Le buffet petit-déjeuner à volonté 8,00 €

Le restaurant Campanile

Fermeture à partir de 22h
Ouvert à tous 7/7 jours

Pour vos Séminaires

Location de salle à partir de 45 €/demi-journée
Journaux étals 35 € par personne*
* 2 personnes le déjeuner et la location de la salle

Campanile - RN 114 et 91, rue de Gergy - Conflans-Sainte-Honorine
Tél: 01 39 19 41 00 / Fax : 01 39 19 30 57 - www.campanile.fr



11 rue Louis Armand - 92600 Asnières-sur-Seine
www.enerchauf.fr



- Gestion et Maintenance d'équipements thermiques et de climatisation,
- Energies renouvelables,
- Conception, réalisation d'installations de chauffage, de conditionnement d'air, de ventilation et de climatisation,
- Production et distribution d'électricité, de fluides thermiques et frigorifiques
- Audits énergétiques, bilans, assistances technique et financière.



Exploitation/Maintenance : ☎ 08 26 10 37 18 / 19
Services commerciaux : ☎ 01 41 32 43 02
☎ 01 41 32 43 23

Picard, une ouverture attendue

De nombreux Andrésiens attendaient avec impatience l'ouverture de ce magasin, un « plus » pour notre ville. A la date prévue, Picard a ouvert ses portes. Dès la première heure, l'affluence était au rendez-vous. C'est dans un espace très bien agencé, aménagé avec de nouveaux mobiliers de couleurs discrètes et harmonieuses, que l'équipe du magasin vous accueille avec le sourire :

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 19h30

Le dimanche de 10h à 13h.

Disponible sur place, le catalogue Picard propose de nombreuses promotions. Bien sûr, un service de livraison à domicile est prévu en commandant par téléphone au 0820 16 00 39 ou sur Internet : www.picard.fr



De gauche à droite : Lucille, Julien, Séverine, Aurélie et M. Moutiers.

Un temps pour soi



C'est fin 2002, que le déclic s'est réellement réalisé pour Christine LEDENT, passionnée par le massage et ses effets, elle décide de se lancer dans l'aventure.

« J'ai débuté mes formations en massage début 2003. J'ai tout d'abord appris le Massage intuitif avec Manuel Gastambide, kinésithérapeute reconnu. Ensuite, j'ai eu envie d'apprendre à masser les pieds. Alors j'ai suivi une formation en massage Thaï des pieds avec Philippe Duparque. »

Pour parfaire ses compétences Christine Ledent s'exile au Canada, leader en massothé-

rapie. Après un an d'étude, elle en revient diplômée et ouvre son cabinet de Masso-relaxologue « Un Temps pour Soi » à Andrésy. Comme elle aime à le dire : « *Des bienfaits du massage, votre corps vous remerciera. Chaque client est unique, chaque massage est unique.* » Vous êtes un particulier soucieux de votre santé. Vous êtes une entreprise préoccupée par le bien-être de vos salariés. Vous voulez offrir un moment de détente à vos invités lors d'un mariage, d'une soirée, d'un séminaire, de journées portes ouvertes... Un massage, un moment de détente pour tous. Types de massages proposés : suédois, californien, anti-cellulite, thai des pieds, massage sur chaise, femme enceintes, drainage lymphatique.

Un temps pour soi
Christine LEDENT Masso-relaxologue
12 Résidence du Nouveau Parc
(41, rue du Maréchal Foch)
78570 ANDRESY
Sur rendez-vous - Tél. : 06 07 85 21 73
site : www.massorelaxologue.com

Un atout de plus pour notre ville

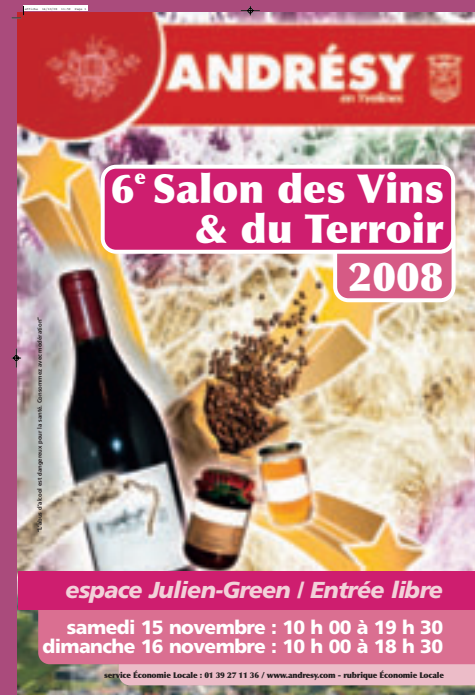
Artisan de père en fils, Anthony Danion, fait perdurer le gout de l'artisanat familial.

Effectivement, celui-ci vient de créer sa propre structure « Atout renov », proposant une offre de services conséquente : couverture, maçonnerie, ravalement, tous corps d'état, peinture, traitement de charpente ainsi que dans le domaine des Espaces verts : élagage, abatage, débarras de tous déchets.

Nous souhaitons à l'entreprise « Atout

renov », la bienvenue dans notre ville.

Atout renov
Anthony DANION
153, rue du Général Leclerc
78570 ANDRESY
Tél. : 01 39 74 21 53
06 45 04 93 94



6^e Salon des vins et du terroir

Le Salon des vins et du Terroir, pour la sixième année, se déroulera le samedi 15 et dimanche 16 novembre prochains à l'Espace Julien Green. Ces deux journées vont réunir une cinquantaine d'exposants. Ces professionnels proposeront aux nombreux visiteurs une sélection de produits et vins du terroir de qualité, à consommer, bien sûr, avec modération. En prévision des fêtes de fin d'année, venez nombreux découvrir nos provinces et déguster les produits de nos régions. (vins, champagnes, charcuteries, fromages, spécialités cuisinées, confitures, miel ...)

De nombreuses animations ponctueront ce week-end.

Espace Julien Green
Samedi 15 novembre de 10h à 19h30
Dimanche 16 novembre de 10h à 18h30.
Entrée libre

Contact : Philippe DUSSART - Direction
Economie Locale - Tél. : 01 39 27 11 36

Erratum

La municipalité d'Andrésy adresse toutes ses excuses à monsieur Truchon paysagiste à Andrésy au sujet de l'erreur concernant son numéro de téléphone dans l'annuaire de ville. Vous pouvez contacter monsieur Truchon au

OCTUOR ART ET LANGAGE – 8,9, 10, 11 NOVEMBRE 30 artistes vous accueillent au Chalet de Denouval

« Entrelasser les différentes expressions artistiques pour offrir l'intégralité de l'âme humaine », telle est la définition proposée par François Nugues, organisateur de « l'Octuor Art et langage », en partenariat avec la troupe de Théâtre « Quai de Scène ». Si vous souhaitez rencontrer plus d'une trentaine d'artistes et découvrir des professionnels, peintres, sculpteurs, verriers, photographes d'art, illustrateurs, restaurateurs d'œuvres d'art, marionnettistes et créateurs de lumière, nous vous conseillons vraiment de vous rendre au Chalet de Denouval. « Les visiteurs auront vraiment la chance de faire diverses rencontres absolument inédites, avec des artistes faisant preuve de spontanéité, explique François Nugues. Il faut savoir que tous ces artistes sont de véritables professionnels connus et reconnus dans leur domaine ».

Des artistes à votre disposition

Alors n'hésitez pas à provoquer ces rencontres parfois inattendues. Les artistes vous attendent de 15h à 20h pour que vous puissiez participer à des ateliers ludiques qui vous permettront de pratiquer leurs différents arts. De plus, les soirées se prolongeront jusqu'à 22 heures et les artistes vous entraîneront dans des spectacles thématiques innovants. Venez nombreux découvrir « l'Octuor Art et langage », au Chalet de Denouval du 8



au 11 novembre. Une manifestation soutenue par la ville d'Andrésy.

Octuor Art et Langage
Les 8,9,10 et 11 novembre 2008
De 15h à 22h
Entrée libre au Chalet de Denouval
Renseignements 01 39 74 92 50

LES 20 BORNES D'ANDRÉSY

Une course historique et technique

Ils sont nombreux, depuis plusieurs semaines, à s'entraîner chaque dimanche sur le parcours des 20 bornes d'Andrésy. Certains se préparent tôt le matin en arpentant la célèbre côte de Verdun. « Finalement ce n'est pas le début qui est le plus difficile dans cette pente de 16 %, c'est la deuxième partie... », analyse un courageux en short et en baskets, prêt à relever le défi. Que vous soyez débutant, amateur ou confirmé, n'hésitez pas à venir vous tester sur le parcours des 20 bornes d'Andrésy : une course mythique !

Plusieurs distances

Vous avez le choix entre plusieurs distances (2,5 km, 5,8 km, 13,5 km) sans oublier bien sûr le célèbre semi-marathon de 21,1 km. « Les 20 bornes », une véritable institution organisée par l'Office municipal des sports et par la ville d'Andrésy, soutenue par de nombreux partenaires privés et publics, n'existe-

rait pas sans ces nombreux bénévoles qu'il faut saluer à quelques jours du départ. Alors si vous voulez vraiment participer à une grande fête sportive et populaire, n'hésitez pas à vous inscrire : attention le certificat médical est obligatoire !

Les 20 bornes d'Andrésy
Le dimanche 30 novembre à partir de 9h30
Départ devant le parvis de l'église Saint-Germain-de-Paris

Informations à la Direction Sport/Jeunesse de la ville d'Andrésy
Renseignements au tél. 01 39 74 66 04 ou par mail : sports@andresy.com

UN MAGNIFIQUE DIMANCHE À ANDRÉSY

Une belle réussite

Vous avez été très nombreux à venir admirer tout au long d'un dimanche après-midi les 82 véhicules anciens exposés lors de la journée organisée par les Rouleurs des Belles Mécaniques Andrésiennes. Un véritable succès populaire pour l'équipe du Président Maurice Delamotte qui a une nouvelle fois conquis les Andrésiens avec voitures d'époque plus prestigieuses les unes que les autres. A noter aussi la magnifique prestation des pompiers de Chanteloup-les-Vignes qui ont déployé la grande échelle. Les Rouleurs de Belles Mécaniques Andrésiennes vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour l'année prochaine le dimanche 27 septembre 2009. Renseignements sur rbma.overblog.com



ANDRÉSY

LES 20 BORNES D'ANDRÉSY

DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2008

OUVERT À TOUS !!!

distances au choix :
2,5 km - 5,8 km - 13,5 km
21,1 km (semi-marathon)

informations
tél. 01 39 74 66 04 -
mail : sports@andresy.com
www.msdsp.com

TÉLÉTHON LES 6 ET 7 DÉCEMBRE

Mobilisez-vous !

Le Téléthon aura lieu bien sûr à Andrésy les 6 et 7 décembre prochains. Plus de 25 associations se mobilisent et préparent une multitude d'animations sportives, culturelles et ludiques avec pour objectif de dépasser les chiffres de l'année dernière, soit la somme des dons, de 12450 euros, et la vente de plus de 4000 crêpes. La ville d'Andrésy soutient bien sûr les associatifs et les bénévoles qui

vont récolter des fonds pour cette cause. Réservez votre week-end et venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus. Le programme détaillé vous sera présenté dans le prochain journal municipal.

Téléthon 2008 à Andrésy - contacts :
Michèle Chateau 01 39 74 92 07
ou Nicole Roche 01 30 70 64 89

Les actions du Secours catholique

Le Secours catholique fera appel à vos dons dans le cadre de deux opérations en novembre et décembre.

Les 15 et 16 novembre les bénévoles andrésiens seront présents sur le marché et aux sorties des différentes messes dans le cadre de la Collecte nationale.

A partir du 6 décembre, dans le cadre de l'opération « une bougie pour bouger le monde » les ventes auront lieu sur le marché,

à la sortie des offices et sur le marché de Noël.

Cette dernière opération permettra de faire partir en vacances des jeunes Andrésiens qui ne le peuvent pas toujours.

Renseignements :
Direction de la Vie sociale d'Andrésy
au 01 39 27 11 30

5^e aquathlon, le 11 novembre

Déjà la cinquième année que le Triath'club d'Andrésy organise pour les licenciés et les non licenciés une compétition automnale d'un genre un peu particulier. L'aquathlon est un enchaînement de natation et de course à pied. Une course qui est destinée aux jeunes des catégories poussins, pupilles, benjamins, minimes, cadets et juniors. Les départs seront échelonnés de 9h30 à 11h30. La natation aura lieu dans la piscine intercommunale et la course à pied se disputera sur les chemins autour. Vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants et venir nombreux pour regarder cette épreuve assez spectaculaire.

Aquathlon d'Andrésy
Le mardi 11 novembre 2008
piscine intercommunale à partir de 9h30
Inscriptions et renseignements :
bdalmals@hotmail.com ou sur le site
Internet www.andresytriathlon.com

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE À

SEPTEMBRE

10 Angus BERTHOUD
11 Naëlle HAMICHE
13 Anaïs GARCIA-VENISSE
15 Riyan MOJZI
15 César BERSOT
18 Olivier LE GOUIC
18 Rayana MAKHMAEV
22 Naïssane ANTIQUI
28 Gabriella MATARD
29 Mathilde CADOT
29 Lucas LAUDE

OCTOBRE

02 Emma PECQUET
02 Elliott KEUPINK
06 Thibault DANTON
09 Matéo SPINELLI
10 Victoire STRENTA
11 Mathis DAILS
16 Maeva TALLET
24 James CASTELLI

TOUS NOS VŒUX À

SEPTEMBRE

27 Nathalie KIKTEFF
et Anton REYTIER
27 Inessa SANASARYAN
et Gareguin GALSTYAN

OCTOBRE

18 Ngoc LE et Christian LE FLOCH
25 Aurélie GALISSANT
et Maxence BERNARD

NOCES D'OR

11 Jean-François DEDIEU
et Josyané QUESNEL

ILS NOUS ONT QUITTÉ

SEPTEMBRE

15 André CONTY
16 Yvette LE TULZO
20 Paul LABORDE
25 Henriette MOREAU

OCTOBRE

03 Jean GUIOT
11 Robert GRUNHUT
12 René COIPLÉ
16 Gilbert DURECU
16 François MAUREL
19 François CRUCHANDEU
20 Jacqueline BINAUX
22 Marie-Toussainte RAFINI

Infos@Andresy.com - octobre 2008 - Directeur de la publication : Hugues RIBAUT - Rédacteur en Chef : Denis FAIST
Réalisation et crédit photos : Service communication - Alexis BAKONYI, Philippe DUSSART - Corrections : M. CRUMEYROLLE - Mise en page : Service communication - Composition publicités : Art Dimension - Imprimeur : ETC - Tirage : 6 500 exemplaires - Dépôt légal : à parution

Merci de proposer vos textes ou informations concernant des événements associatifs en écrivant au Service Communication de la mairie, avant le 20 de chaque mois pour une parution, le mois d'après. Tél. 01 39 27 11 08 ou par e-mail : infos@andresy.com

TRIBUNE

Ensemble pour Andrésy

Chères Andrésiennes,
chers Andrésiens,

Comme vous avez pu sans doute le remarquer, la ville d'Andrésy a décidé de lancer pour cette saison 2008/2009, une programmation culturelle renforcée et surtout encore plus ouverte à l'ensemble des habitants d'Andrésy : Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts ! A titre d'exemples récents : les succès de « Sculptures en l'Île 2009 », de l'exposition « les Fabuleux Voyageurs » et des « Cérémonies du Jumelage » dont le grand débat européen à destination des collégiens.

Mais ce qui est aussi un succès, c'est d'avoir pu réaliser cette programmation à coûts constants pour le budget de la ville. Bien sûr, le budget global alloué à la Culture a augmenté. Mais, grâce aux partenariats signés avec des entreprises qui ont abondé le budget de l'exercice de 88 000 euros, les dépenses qui restent à la charge de la ville sont quasiment inchangées d'un exercice à l'autre. Merci à ces partenaires qui soutiennent les ambitions culturelles de notre ville et de ses élus, qui, comme vous pouvez le constater, sont à la recherche permanente de nouvelles ressources financiè-

res pour une ville qui en a peu. Cette faiblesse de nos ressources entraîne, comme nous vous l'avions annoncé dans le journal d'avril, des décisions impopulaires et courageuses, comme celle d'augmenter la fiscalité des Andrésiens. Rappelons que cette décision tient compte des évolutions des recettes et dépenses de 2001 à 2008 qui montrent que, si la ville, notamment grâce à l'intercommunalité a su économiser environ 500 000 euros sur son fonctionnement propre, des éléments qui ne sont pas maîtrisables par vos élus (évolution de la masse salariale à postes constants, financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours, Dotation Globale de Fonctionnement, etc.) entraînent au final un manque de recettes de 620 000 euros.

Rappelons que les nouveaux taux d'Andrésy sont dans la moyenne des villes comparables (ex. Taxe d'habitation : Andrésy 14,80%, Carrières-sous-Poissy 14,93%, Achères 15,13%, Mantes-la-ville 19,24%...) et que le Maire de notre ville capitale vient d'annoncer une hausse de 18% de la fiscalité des Parisiens sur deux ans.

Autre décision importante, mais sans impact financier, la nouvelle réglementation du stationnement dans le quartier de Fin-d'Oise. Après études auprès de cabinet spécialisé, concertation avec les riverains et les professionnels, large communication aux habitants par la lettre du Maire et un triptyque explicatif, la ville a décidé de ne pas avoir recours au stationnement payant contrairement à son voisin conflanais. La solution choisie

est celle du compromis avec la stabilisation des zones bleues limitées à 1h30 et la création de zones violettes, limitées à 4 heures.

Et pour permettre aux riverains de pouvoir stationner près de chez eux, un macaron est à leur disposition, s'ils le souhaitent, pour un prix de 2 euros par an, somme destinée à couvrir les frais de fabrication. Au-delà de ces mesures, et dans le cadre du développement durable, nous vous encourageons à emprunter les transports en commun et en particulier les lignes de bus qui vous mènent à la gare RER-SNCF de Conflans/Fin-d'Oise. Sachez que, plus vous serez nombreux à utiliser les bus, moins les déficits des lignes seront élevés et plus vous donnerez de possibilités à la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine de négocier l'élargissement des plages horaires, pour un meilleur service public dans le but d'améliorer votre quotidien.

Comme vous pouvez le remarquer, au-delà, de mesures courageuses et difficiles à prendre, les Elus d'Andrésy prouvent une nouvelle fois leur volonté de rechercher de nouveaux moyens de financement, de nouveaux services qui coûtent moins chers au final à la collectivité puisqu'ils peuvent être source d'économies.

C'est aussi cela la recette du développement durable andrésien

TRIBUNE

Andrésy Citoyenne

Dure rentrée sur Andrésy

La majorité UMP au pouvoir offre un petit cadeau de rentrée aux contribuables andrésiens en augmentant les impôts locaux de 12,9%.

Les élus d'Andrésy Citoyenne réaffirment leur opposition à cette hausse inconsidérée de la fiscalité locale. Nous rappelons qu'au cours du conseil municipal du 13 février 2008, M. Faist (ancien et actuel adjoint aux finances) avait affirmé : « nous ne prévoyons pas d'augmentation des taux de la fiscalité locale ». Nous étions alors à trois semaines des élections municipales. Les élections passées, la majorité reconduite à la tête de la mairie vote une hausse de 12,9% des impôts locaux. L'équipe en

place n'avait-elle réellement aucune idée de la situation financière de la commune ? Andrésy fait partie d'une intercommunalité présentée comme source d'économies ? Où sont-elles passées ?

Pendant ce temps-là, M. Ribault, et une importante délégation de la ville, partent au Maroc au frais des contribuables et du CCAS, dans le cadre d'un voyage organisé par le CCAS pour les Seniors (conseil municipal du 25 septembre 2008). Maintenant que les impôts ont été augmentés, on peut se permettre de prendre quelques loisirs (pour mémoire: le budget « fêtes et cérémonies » a été augmenté de 220% en 2008).

Deuxième rentrée difficile : celle des collégiens. Malgré une rentrée reportée, les dysfonctionnements sont encore nombreux au nouveau collège. De nombreux manques persistent à l'intérieur, le plus criant étant celui des casiers pour les collégiens, et ce, en raison d'une dotation financière insuffisante de la part du département. Cette absence de casiers est en complète contradiction

avec les recommandations du ministère de l'éducation. Quand arriveront donc les excuses du maître d'ouvrage du chantier, à savoir le Conseil Général des Yvelines, représenté sur Andrésy par M. Ribault, pour ces retards et malfaçons ?

Enfin, à partir du 1er novembre, le stationnement au parking de la gare de Conflans Fin-d'Oise va devenir payant et réglementé dans le quartier. Les conséquences sur Andrésy se font déjà sentir avec la mise en place d'une nouvelle réglementation du stationnement pour le quartier Fin-d'Oise, qui ne fait que déplacer le problème. Celle-ci a été établie en partenariat avec le même cabinet qui a opéré à Conflans. Alors, après la hausse des impôts, à quand le stationnement payant, M. Ribault ?

Michèle Chateau - Patrick Quartier - Laurence Wastl - Julien Besnard - Stéphanie Langlois.
andresycitoyenne@yahoo.fr

TRIBUNE

Andrésy Avec Vous

(Texte non communiqué)



Picard proche de vous

Le plus grand choix du marché, avec plus de 1000 produits rigoureusement contrôlés pour toutes vos envies. Chaque mois, plus de 70 produits en promotion et près de 20 nouveautés pour vous flatter à chaque rendez-vous.

Votre magasin d'Andrésey

16, rue du Maréchal Foch - Tél : 01.39.27.90.96

Livraison à domicile : 0-820 16 00 39 (à partir de 110€) - www.picard.fr



Pour tous renseignements : Service Information Clientèle 01 39 27 90 96

SEFO

Société des Eaux de Fin d'Oise
28, quai de l'Oise - 78570 ANDRÉSEY
☎ 01 39 70 20 00



Qualité de l'eau distribuée à Andrésey Synthèse de l'année 2007

Bactériologie

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée

Nitrates

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. La teneur ne doit pas excéder 50 mg/l

Dureté

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire

Fluor

Élément naturellement présents dans le sol et dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 mg/l

Pesticides

Le maximum réglementaire est 0,10 µg/l conformément à l'avis du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France, une restriction de la consommation de l'eau doit être prononcée si les teneurs en pesticides azotés dépassent 0,40 µg/l pendant plus de 30 jours consécutifs

> Eau de très bonne qualité bactériologique

Tous les prélèvements sont conformes • Nombre de prélèvements : 74

> Eau contenant peu de nitrates

Moyenne : 93 mg/l • Maximum : 30 mg/l • Nombre de prélèvements : 300

> Eau calcaire

Moyenne : 30 °F • Maximum : 35 °F • Nombre de prélèvements : 300
Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé

> Eau peu fluorée

Moyenne : 0,94 mg/l • Maximum : 0,98 mg/l • Nombre de prélèvements : 39
Pour lutter contre le carie dentaire, un ajout complémentaire en fluor (sel, comprimés) est conseillé. Seul avis médical contraire

> Eau conforme à la limite de qualité pour les pesticides

Aucune valeur n'est supérieure à 0,05 µg/l.
Moyenne inférieure au seuil de détection de la méthode d'analyse
Nombre de prélèvements : 39

AVIS SANITAIRE GLOBAL : l'eau distribuée en 2007 est conforme aux valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés

Fax : 01 39 75 15 31 - E-mail : sefo@dixmil.com - www.sefo-eau.com - HORAIRES D'OUVERTURE : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00

LE FOLL

TRAVAUX PUBLICS

Fabrication produits routiers

Béton prêt à l'emploi • Assainissement • VRD

Quai de l'Île-du-Bac - Ile Peygrand - 78700 ANDRÉSEY (à l'ouest de Paris) ☎ 01 39.72.85.54 - Télécopie : 01 39.72.55.15